

Les mesures d'hygiène en secteur du handicap

Dr Sandrine CANOUE

Vendredi 14 juin 2024

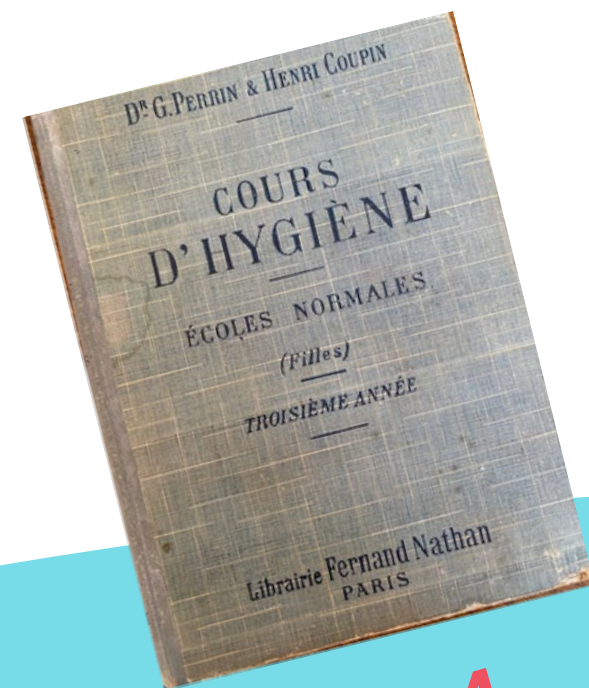
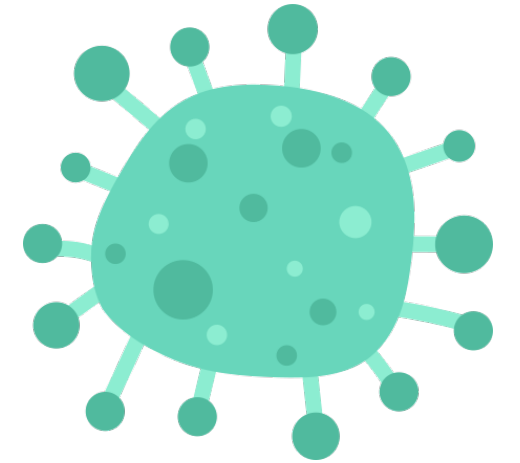
**Journée régionale
Prévention du risque infectieux
en secteur du handicap**

HYGIENE

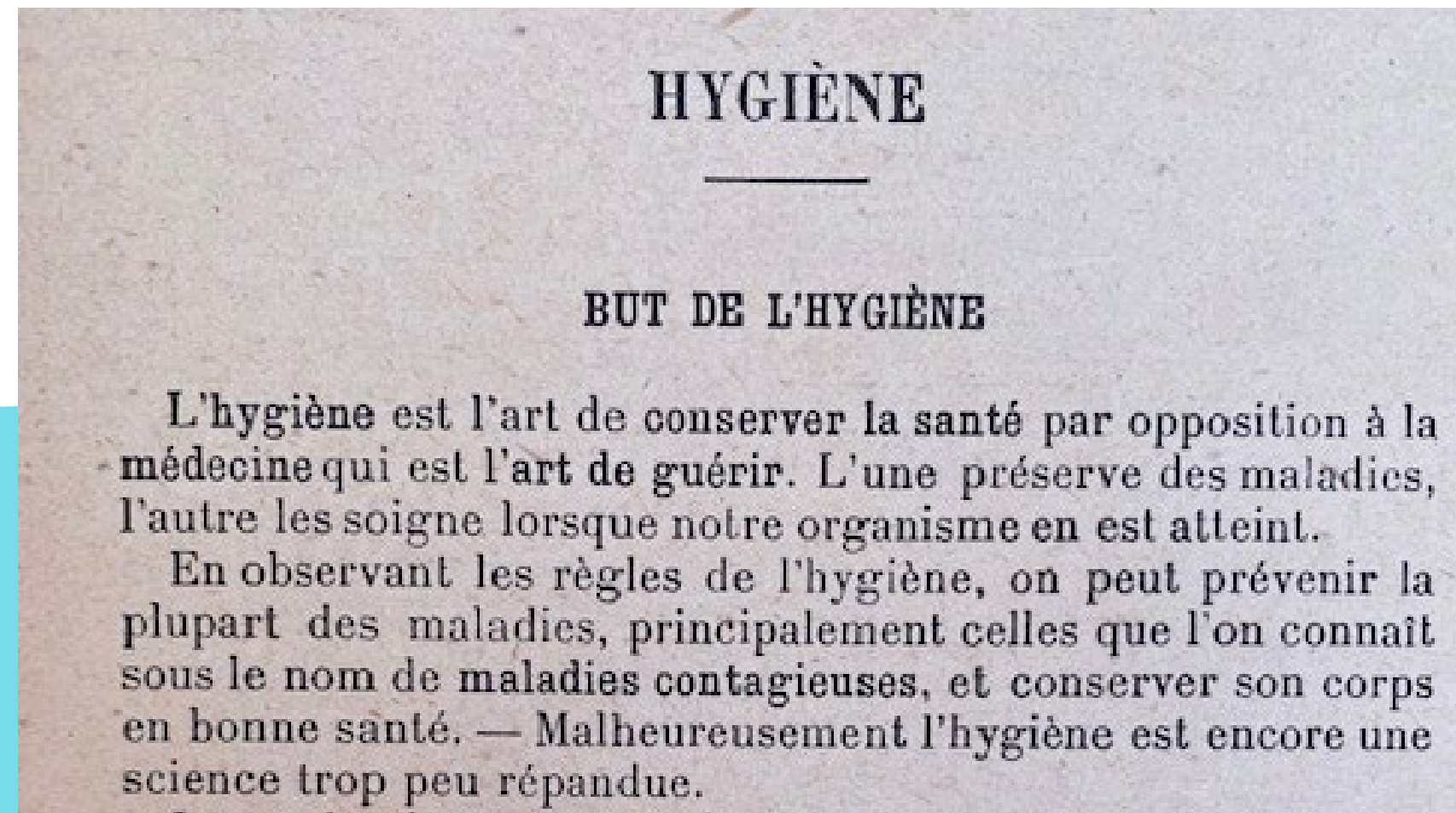


Objectifs :

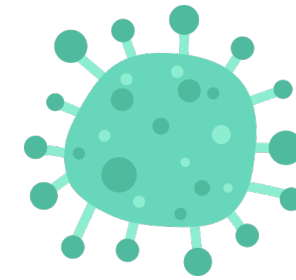
- Propreté, bien - être, Santé
- Prévention des infections communautaires
- Prévention des infections associées aux soins



1924



HYGIENE EN POST-COVID



En population générale : tous concernés !

- Retour aux fondamentaux = **Les mesures universelles d'hygiène** (HCSP-2023)

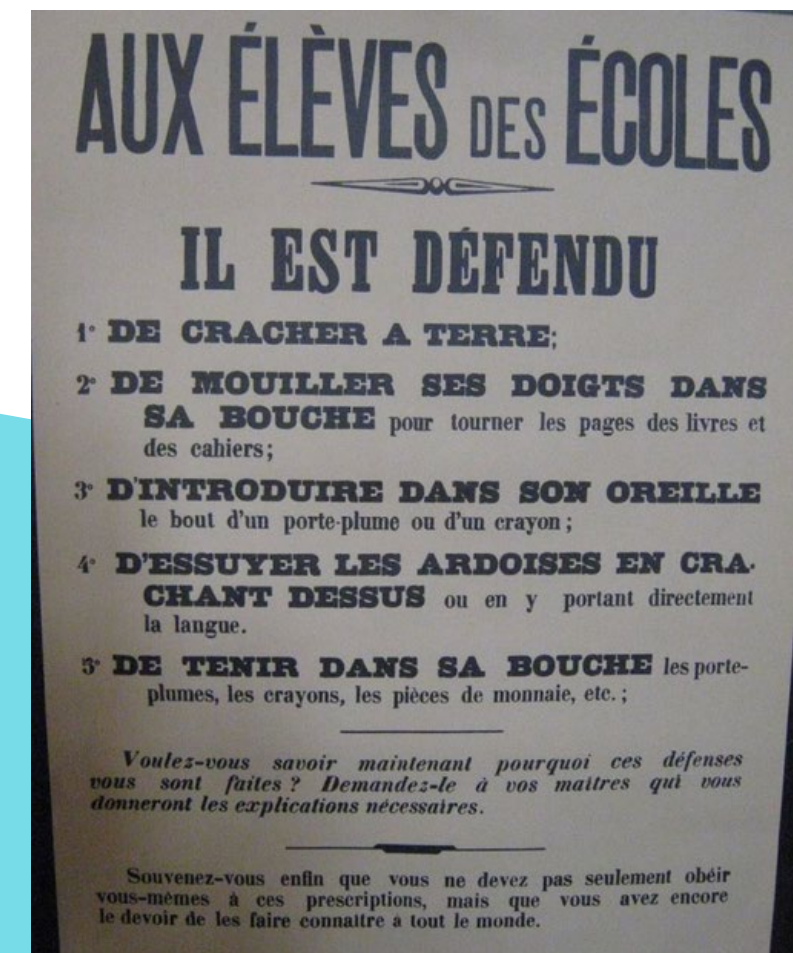
En structures de soins et d'accueil : tous les professionnels concernés !

- Retour aux fondamentaux : **Les précautions "Standard"**

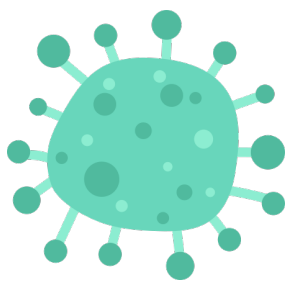
1920



Lutte contre la tuberculose - 1902



HYGIENE EN SECTEUR DU HANDICAP



Prévenir les infections communautaires

- Les Mesures universelles d'hygiène font partie intégrante des objectifs des ESMS :
 - Aider dans la vie quotidienne
 - Favoriser l'épanouissement social et relationnel
 - Maintenir ou développer l'autonomie
 - Assurer le lien avec les familles et les aidants



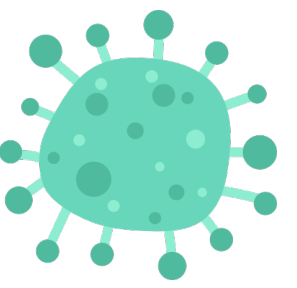
Traiter les infections

- Prévenir l'antibiorésistance

Prévenir les infections associées aux soins

- Proposer des recommandations adaptées au secteur, acceptées par le résident, comprises par les professionnels et la famille
- Utiliser le levier de la transition écologique sans compromettre la sécurité du résident et de la collectivité

HYGIENE EN SECTEUR DU HANDICAP



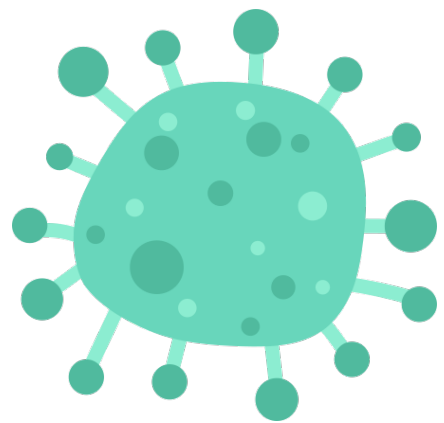
1 seul objectif = réduction du risque infectieux



1 seule méthode : collaborer et s'adapter

- à chaque résident, à son handicap, à son âge, à son niveau d'autonomie, ...
- À chaque profession et ses « pourquoi ? »
- Aux actions éducatives mises en place

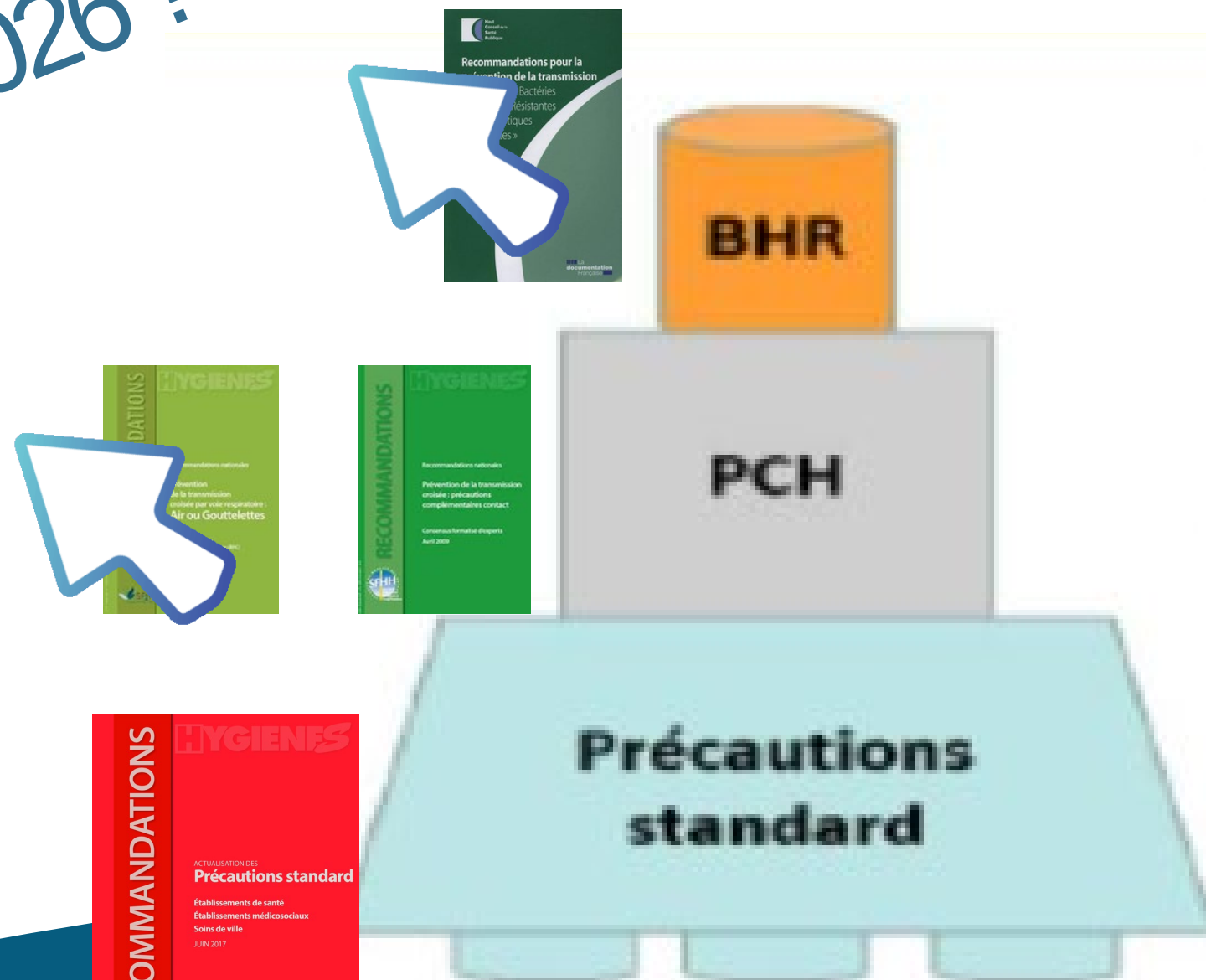




LES MESURES D'HYGIENE

maj 2026 ?

maj 2024



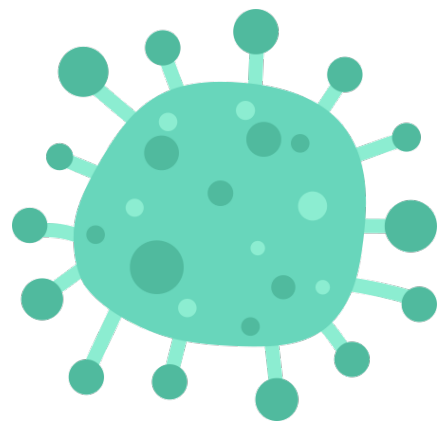
3^{ème} étage :
Précautions spécifiques BHR

2^{ème} étage :
Précautions complémentaires
d'hygiène (contact, gouttelettes et air)

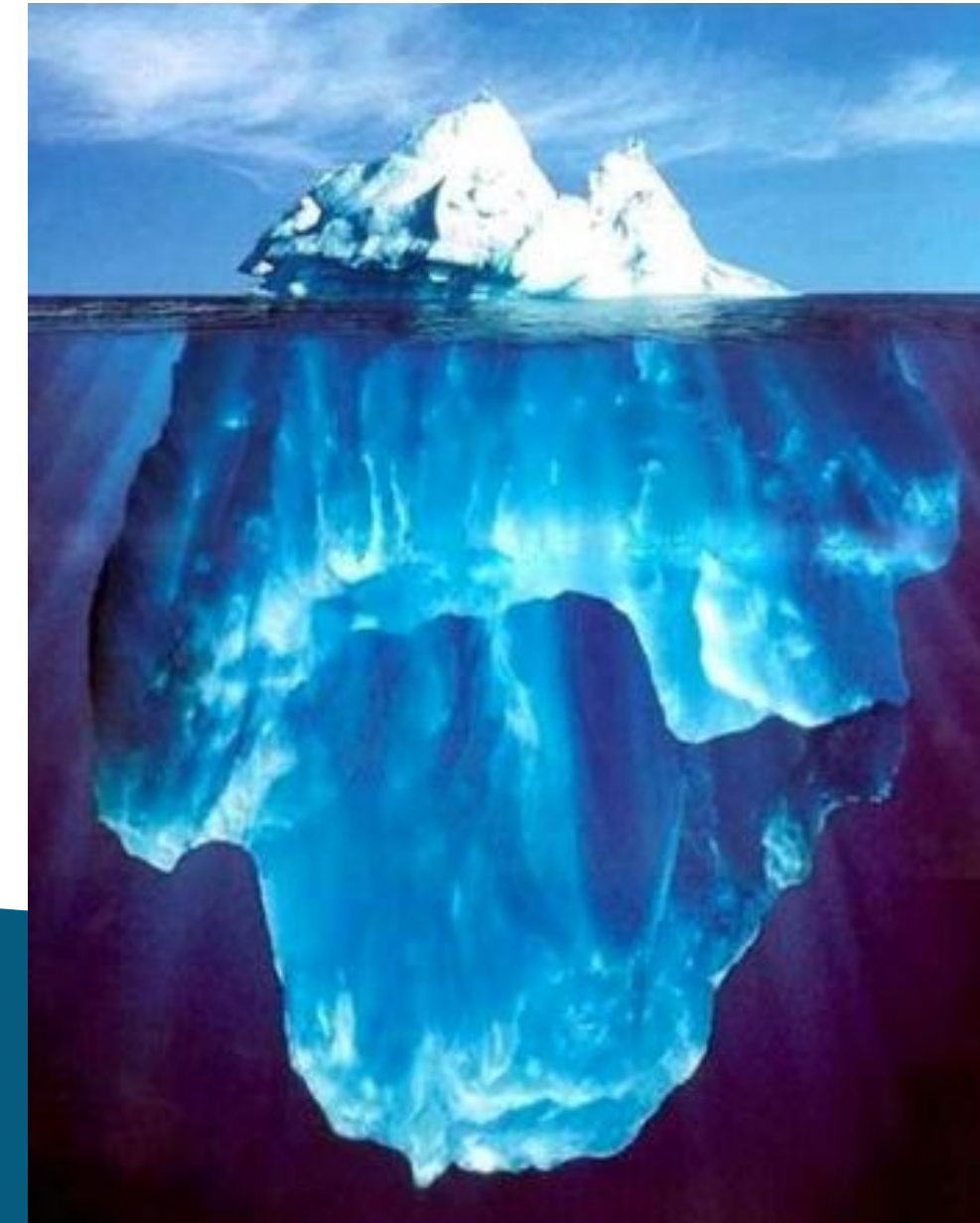
1^{er} étage :
Précautions standard dont
gestion des excréta



Les mesures universelles d'hygiène



LES MESURES D'HYGIENE



Les mesures universelles d'hygiène



LES MESURES UNIVERSELLES D'HYGIENE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté Égalité Fraternité

H.C.S.P. ARRIVEE
01 SEP. 2021

Direction générale de la santé

LA CHEFFE DE PROJET NATIONAL A L'ANTIBIORÉSISTANCE
Pr Céline Pulcini
Affaire suivie par : Christine Godin-Benham
Tél. : 01 40 56 87 89
Mél. : christine.godin@sante.gouv.fr

Paris, le 27 AOUT 2021

Nos réf. : D. 21-023144

Le Directeur Général Adjoint de la Santé
La Cheffe de Projet national à l'Antibiorésistance

à

Monsieur Franck CHAUVIN
Président du Haut Conseil de la santé publique

Objet : Recommandations définissant pour le grand public les pratiques de prévention des infections communautaires les plus fréquentes

Monsieur le Président,

La prévention des infections et de l'antibiorésistance est une priorité de santé publique.

Lutter contre l'antibiorésistance repose sur deux piliers principaux : (i) prévenir les infections communautaires, celles associées aux soins et contrôler la transmission des agents infectieux ; (ii) promouvoir le bon usage des antibiotiques.

Dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19, le grand public a dû intégrer dans son quotidien les gestes barrières afin de contrer la transmission du virus. L'application de ces gestes barrières, en plus de freiner la propagation du SARS-Cov-2, a permis de réduire drastiquement l'incidence de nombreuses infections communautaires (notamment les infections respiratoires et les gastro-entérites aiguës ; données disponibles sur [GEODES](#)). Les gestes et habitudes d'hygiène acquis durant ces mois de crise sanitaire constituent ainsi une réelle opportunité pour continuer de mobiliser le grand public sur le bénéfice de ces comportements dans la lutte contre les infections communautaires.

A notre connaissance, il n'existe pas à ce jour de recommandations scientifiques sur les gestes d'hygiène de base et gestes de prévention de la vie quotidienne qui doivent être ou pourraient être appliqués par tous pour prévenir les infections communautaires les plus fréquentes (l'espace [AntibioMalin.fr propose une liste de ces infections courantes](#)). Il semble donc nécessaire dans une situation post-pandémique de disposer de telles recommandations, qui pourront guider des actions de communication ultérieures, sur des 'gestes universels d'hygiène / de prévention des infections' qui constitueraient un 'bouclier anti-infections' à adopter et appliquer quotidiennement par tous, que l'on soit porteur ou non de microorganismes à l'origine des infections communautaires les plus courantes, que l'on soit atteint ou non de ces infections.

Compte tenu des éléments ci-dessus, nous souhaiterions que le Haut Conseil de la santé publique produise des recommandations concernant ces pratiques de prévention des infections communautaires les plus fréquentes.

- Elles seront à destination du grand public, dont les patients/usagers du système de santé, hors professionnels de santé. Elles concerneront les personnes sans infection et celles atteintes des infections communautaires fréquentes ciblées, dans les situations du quotidien (à domicile, au travail, dans les transports, lors des contacts avec les proches, lors des interactions avec les professionnels de santé...).

14 avenue Duquesne – 75350 Paris 07 SP
Tél. 01 40 56 60 00 - www.social-sante.gouv.fr

Le traitement de vos données est nécessaire à la gestion de votre demande et entre dans le cadre des missions confiées aux ministères sociaux.
Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits à l'adresse dpo.social-sante.gouv.fr ou par voie postale.
Pour en savoir plus : <http://solidarites-sante.gouv.fr/mesures-universelles-d-hygiene-prevention-infections-communautaires>

Saisine de la DGS et de la mission ministérielle relative à la prévention des infections et à l'antibiorésistance

Définir des mesures d'hygiène pour la prévention des principales maladies infectieuses dans la population générale

Objectif ambitieux du fait qu'une telle approche de prévention incluant un ensemble de mesures d'hygiène dans la population générale axées sur la prévention primaire et secondaire et basées sur les données probantes de la littérature n'existe que de manière fragmentée au niveau national et international.

file:///C:/Users/01655093/Downloads/hcspr20221201_mesuresuniverseldhygiene%20(37).pdf

LES MESURES UNIVERSELLES D'HYGIENE



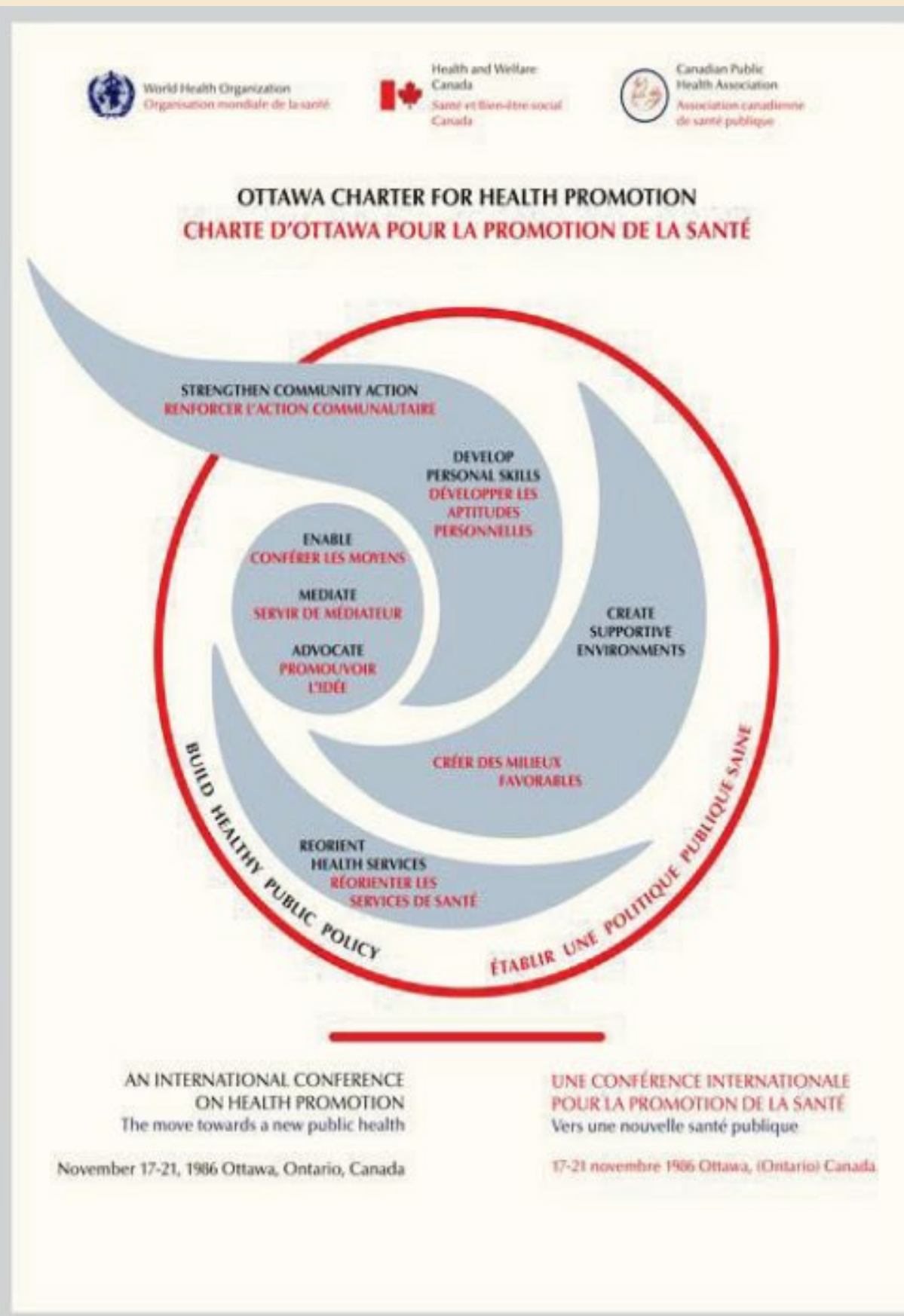
La construction de la doctrine du HCSP relative aux mesures universelles d'hygiène

Promotion de la santé et hygiène : les stratégies d'intervention

La charte d'Ottawa (1986) positionne la santé en tant que partie d'un système complexe, diversifié, en interaction permanente, qui nécessite des interventions intersectorielles et participatives. Elle propose 5 domaines d'action prioritaires que le HCSP a adaptés aux mesures d'hygiène :

1. Élaborer des politiques publiques saines
2. Créer des milieux favorables à la santé
3. Renforcer l'action communautaire
4. Acquérir des aptitudes individuelles
5. Réorienter les services de santé

Organisation mondiale de la Santé. Bureau régional de l'Europe. Promotion de la santé. Charte d'Ottawa; 1986. Disponible sur: <https://apps.who.int/iris/handle/10665/349653>








LES MESURES UNIVERSELLES D'HYGIENE



Figure 2. Le modèle des déterminants de santé appliqué aux maladies infectieuses, d'après Whitehead et Dahlgren, 1991 [10]. Note : Précision sur le terme réglementation dans la figure 2¹

LES MESURES UNIVERSELLES D'HYGIENE

 <p>ÉLABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES FAVORABLES À LA SANTÉ</p>	 <p>CRÉER DES MILIEUX FAVORABLES</p>	 <p>DÉVELOPPER DES ACTIONS COMMUNAUTAIRES</p>	 <p>DÉVELOPPER LES APTITUDES PERSONNELLES</p>	 <p>RÉORIENTER LES SERVICES DE SANTÉ</p>
<p>Stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et d'antibiorésistance</p> <p>Stratégie nationale de santé sexuelle 2021-2024 ; Ma santé 2022</p> <p>Normes de ventilation dans l'habitat et les ERP, contrôles vétérinaires, en agriculture...</p> <p>Politique du logement</p> <p>Dispositif « École promotrice de santé »</p>	<p>À l'école : matériel pour lavage des mains, brossage des dents, sanitaires, qualité de l'air intérieur, école dehors...</p> <p>En entreprise, collectivités, établissements de santé (...) Ex : Toilettes sur les chantiers, accès à l'eau et produits d'hygiène</p> <p>Communication nationale axée sur les principes de changement de comportement, normes sociales Appui sur les sites : <i>Antibio'malin, 1 000 jours, Eduscol, e-Bug, Ameli...</i></p> <p>Accessibilité des équipements de protection individuelle (géographique, gratuité...)</p>	<p>Mobilisation sociale et communautaire – appui sur les communautés pour renforcer le « pouvoir d'agir » sur les maladies vectorielles, les infections de l'hiver, l'hygiène alimentaire, la santé des femmes enceintes et le soutien à la parentalité...</p> <p>Projets par milieux de vie : communauté éducative, entreprise, lieux d'accueil des personnes vulnérables, famille promotrice de santé (domicile), etc.</p>	<p>Connaissance et compréhension des repères de bonnes pratiques par rapport aux infections de l'hiver, aux pratiques de conservation et d'hygiène alimentaire, d'hygiène des mains, vaccinations... (kits pédagogiques, littérature en santé)</p> <p>Éducation aux médias ; éducation familiale et sociale, éducation à la santé et à la sexualité</p> <p>Empowerment individuel, sentiment d'autoefficacité personnelle et de cohérence</p>	<p>Sensibilisation et outillage des professionnels pour communiquer avec le grand public (boîtes à outils, formations)</p> <p>Actions de proximité par des étudiants en service sanitaire</p> <p>Réorientation et renforcement des professionnels de santé vers plus de pratiques cliniques préventives d'éducation pour la santé ; création de réseaux ; actions d'« aller-vers »</p>

Des exemples de situations pratiques, adaptées ou non au risque infectieux associé : comportement marqué par des représentations de l'hygiène, variables selon les individus

- Avec ses voisins, chaque année, Joseph évoque le retour du moustique tigre dans le quartier, il se prépare à vider les coupelles d'eau sous les pots de fleurs du jardin pour éviter l'eau stagnante et nettoie les feuilles pourrissantes du recoin de fenêtre qui gardent l'humidité. C'est là que ces insectes ont l'habitude de pondre.
- Christiane a bien compris qu'il est recommandé d'aérer au moins 10 minutes par jour : pas de problème en été, sauf en période de canicule, mais en hiver, la préoccupation c'est d'abord la facture de chauffage.
- Marc trouve que jeter les masques systématiquement après les avoir utilisés pose un problème de déchets et que le risque pour l'environnement est réel. Il décide donc de laver ses masques en tissu pour les réutiliser.

- De retour de balade en forêt, la famille Duhamel inspecte systématiquement le corps de chacun le jour-même et le lendemain pour retirer d'éventuelles tiques à l'aide d'un tire-tiques.
- On a dit à Amina que « trop d'hygiène tue l'hygiène », et qu'il faut être exposée aux virus et bactéries pour développer son immunité. Elle ne sait plus trop quoi penser.
- Roger adore jardiner et parfois il se blesse en taillant un rosier ou en travaillant la terre. Régulièrement il vérifie s'il est à jour dans sa vaccination antitétanique.
- Farhan, 25 ans, se lave les mains avant les repas parce que c'est une habitude depuis l'enfance.
- Annick apprécie les embrassades en famille, mais les évite avec un ami atteint d'une leucémie, sous traitement chimiothérapique. Elle lui montre son affection autrement que par des contacts physiques, avec des signes de la main et des mots.
- Emmanuel utilise régulièrement de l'eau de Javel pour désinfecter la cuisine et la salle de bains. Sinon, il a l'impression que les surfaces ne sont pas vraiment propres. Pourtant l'eau de Javel n'est pas adaptée à un usage quotidien. L'eau de Javel est utile dans certaines situations particulières (désinfection).
- Enceinte, Ninon est inquiète par rapport aux risques d'infection alimentaire ayant des conséquences néfastes pour son enfant. Par prudence, elle a décidé de ne plus manger de fromage pendant la grossesse. Son inquiétude est influencée par nos messages et dans la cacophonie, elle préfère ne plus manger aucun fromage plutôt que d'avoir à choisir et prendre un risque éventuel.

La doctrine du HCSP relative aux mesures universelles d'hygiène

Doctrine HCSP

pour limiter la diffusion des maladies infectieuses transmissibles
ou non, en population générale





**10 fiches
techniques**

**Des informations
scientifiques**

Des infographies

Des Conseils/recommandations

**Des synthèses à
retenir**

Les 5 moments de l'hygiène des mains (HDM) en population générale



* Friction hydroalcoolique
si mains non souillées et
en l'absence de points d'eau



POPULATIONS À RISQUES

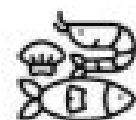
CONSEILS POUR TOUS

- Application stricte des mesures d'hygiène
- Cuisson des viandes et poissons
- Hygiène des mains après contact des animaux de compagnie
- Conseils alimentaires par les médecins



CONSEILS SPÉCIFIQUES

Femmes enceintes



- Pas de crustacés, fruits de mer, de poissons fumés, de charcuteries crues, foie de porc cru ou peu cuit ni de fromages à pâte molle au lait cru

Personnes immuno-déprimées



- Cuisson des aliments (notamment des viandes)

Nourrissons

- Hygiène des mains avant et après l'allaitement
- Lavage des mamelons de la mère
- Bien laver le biberon



Enfants

- Éviter le lait cru avant 5 ans

SOURCES POTENTIELLES DE CONTAMINATION

Lait cru



Campylobacter
Escherichia coli
Helicobacter pylori
Listeria monocytogenes
Salmonelle
Staphylocoque doré

Légumes et fruits



Bacillus cereus
Clostridium botulinum
Helicobacter pylori
Shigelle
Staphylocoque doré

Viandes, oeufs, poissons / crustacés



Campylobacter
Clostridium botulinum
Clostridium perfringens
Escherichia coli
Helicobacter pylori
Listeria monocytogenes
Salmonelle
Staphylocoque doré
Shigella
Norovirus
Virus hépatite A et E
Parasites (*Anisakis*,
Ténia, *Toxoplasma gondii*,
Trichines,...)

Céréales



Aspergillus
Clostridium perfringens
Fusarium
Penicillium
Salmonelle

Adénovirus
Astrovirus
Calicivirus
Norovirus
Parvovirus
Rotavirus
Virus hépatite A et E

Mesures de prévention des caries dentaires et d'hygiène buccale

RECOMMANDATIONS ALIMENTAIRES

- Régime alimentaire **équilibré** (augmentation du flux salivaire)



- Apports alimentaires sous forme de **repas** plutôt que des collations répétées



- Eviter le grignotage et les apports de sucres et de boissons sucrées et acides en dehors des repas.



- Après les repas, possibilité de rinçage de la bouche avec de l'eau



- Chez les petits enfants, ne pas laisser dormir avec un biberon contenant du lait, du jus ou des boissons sucrées.



BROSSAGE DES DENTS ET DENTIFRICES FLUORÉS

- **2 fois** par jour
- Dentifrice fluoré à 1450-1500 ppm
- A partir de **2 ans**

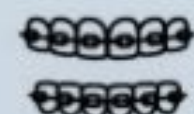


- Technique de brossage expliquée et supervisée



- Chez les adultes et si pas de facteur prédisposant (endocardites...)



Si  appareil dentaire

- Possibilité : dentifrice forte concentration de fluor



papillomavirus (HPV)

vaccination

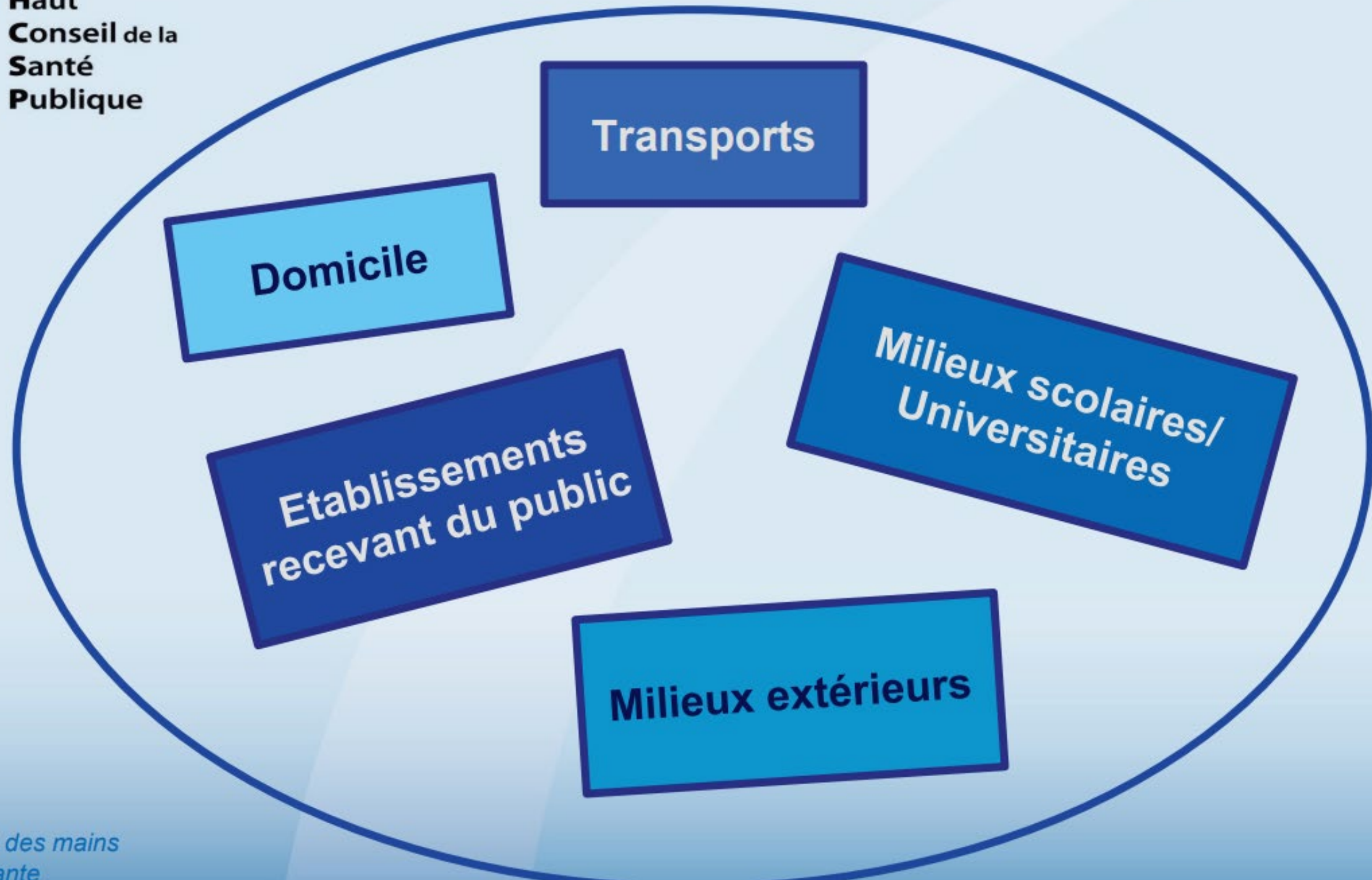
des adolescents et jeunes adultes



réduit le risque



cancer de la cavité buccale



ABÉCÉDAIRE

DES MALADIES INFECTIEUSES TRANSMISSIBLES OU NON

Abcès dentaire; Angine; Bronchiolite; Carie dentaire; Chikungunya; Coqueluche; Conjonctivite; Covid-19; Dengue; Érysipèle; Gale; Gastro-entérite; Grippe; Hépatite A; Hépatite B; Hépatite C; Hépatite E; Herpès labial; Herpès génital; Impétigo; Infection à cytomégalovirus; Infections sexuellement transmissibles; Infection urinaire; Intertrigo infectieux; Laryngite; Légionellose; Listériose; Maladie de Lyme; Maladie des griffes du chat (Bartonellose); Méningite; Mononucléose infectieuse; Monkeypox (varioloïde du singe); Mycose buccale (candidose); Mycose vaginale; Oreillons; Otite externe; Otite moyenne aiguë; Oxyurose; Panaris; Pédiculose; Pneumonie; Punaises de lit; Rhinopharyngite; Rougeole; Rubéole; Sinusite; Syndrome pieds-mains-bouche; Teigne; Toxoplasmose; Trichinose; Tuberculose; Varicelle; Zika.

Agent pathogène

Transmission interhumaine

Prévention primaire / conseils d'hygiène

Isolement / Éviction

Prévention secondaire

Particularités populationnelles

**Comment éviter de
contracter la maladie ?**

**Comment éviter la
transmission de la maladie ?**



Abécédaire des maladies infectieuses proposées

*(ex. de la bronchiolite
diapositive suivante)*

A.
Absès dentaire
Angine

B.
Bronchiolite
Bronchite aiguë

C.
Carie dentaire
Chikungunya
Coqueluche
Conjonctivite
Covid-19

D.
Dengue

E.
Érysipèle

G.
Gale
Gastro-entérite
Grippe

H.
Hépatite A
Hépatite B
Hépatite C
Hépatite E
Herpès labial
Herpès génital

I.
Impétigo
Infection à
cytomégalovirus
Infections
sexuellement
transmissibles
Infection urinaire
Intertrigo infectieux

L.
Laryngite
Légionellose
Listériose

M.
Maladie de Lyme
Maladie des griffes du chat
(Bartonellose)
Méningite
Mononucléose infectieuse
Monkeypox (variole du singe)
Mycose buccale (candidose)
Mycose vaginale

O.
Oreillons
Otite externe
Otite moyenne aiguë
Oxyurose

P.
Panaris
Pédiculose
Pneumonie
Punaises de lit

R.
Rhinopharyngite
Rougeole
Rubéole

S.
Sinusite
Syndrome pieds-mains-
bouche

T.
Teigne
Toxoplasmose
Trichinose - Trichinellose
Tuberculose respiratoire

V.
Varicelle

Z.
Zika

Maladie infectieuse	Agent pathogène	Transmission interhumaine	MESURES UNIVERSELLES D'HYGIENE			Particularités Populations à risque
			Prévention primaire Comment éviter de contracter la maladie ? / Conseils d'hygiène	Isolement / Éviction	Prévention secondaire Comment éviter la transmission de la maladie ? / Mesures collectives	

- Le HCSP recommande qu'une **stratégie multimodale de transfert de connaissances**, communication et de déploiement de ces mesures soit engagée, de façon coordonnée et concertée par les nombreux acteurs impliqués, dont les usagers.
- Cette stratégie s'inscrit également dans la **perspective de préservation de l'efficacité des antibiotiques** et plus globalement dans une dynamique *One Health*, « une seule santé ».
- Si la plupart des mesures d'hygiène prises individuellement ont fait la preuve de leur efficacité, le HCSP recommande de suivre l'**acceptabilité** et l'**appropriation** de l'ensemble des mesures à moyen et long termes et d'évaluer leur impact sur la santé globale de la population.

LES PRECAUTIONS "STANDARD" (PS)



En France, une réglementation fluctuante

- **1998 - Précautions standard (PS) citées une première fois** dans annexe de la circulaire DGS/DH - n° 98/249 du 20 avril relative à la prévention de la transmission d'agents infectieux véhiculés par le sang ou les liquides biologiques lors des soins dans les établissements de santé dite « **circulaire AES** »
- **2008 - Actualisation** dans la Circulaire interministérielle N°DGS/R12/ DHOS/DGT/DSS/2008/91 du 13 mars dite « **circulaire VIH** » qui reprend les précautions standard :
 - **Les Solutions Hydro-Alcooliques sont citées dans l'hygiène des mains**
 - **La conduite a tenir en cas d'Accident avec Exposition au Sang n'est plus précisée**
- **2010 - Directive européenne** du 10 mai reprend leur promotion dans le cadre de la prévention des blessures par objets tranchants
- **2013 - Les PS** sont détaillées dans un arrêté du ministère du travail relatif à la prévention des risques biologiques
 - **Promotion du matériel à usage unique et des dispositifs médicaux sécurisés (devoir de l'employeur)**
 - **Sécurité passive > active semi-automatique > active à 1 main > active à 2 mains**

LES PRECAUTIONS "STANDARD" (PS)



Révision en profondeur en 2017

- **Formulation directe**
Faire, porter, mettre, réaliser...
- **Termes définis**
Objet perforant, gant de soins...
- **Adaptation aux trois secteurs**
Patient = résident = usager
Professionnel de santé ou acteur du soin
- **Plus que jamais prioritaires et ubiquitaires**
Ca « fonctionne » pour tout...
On a encore une marge de progression en terme d'observance

32 recommandations réparties en 7 axes
Éléments de réflexion sur le développement durable



LES PRECAUTIONS "STANDARD" (PS)



PS : y'a quoi dedans ?

- **Axe 1- Stratégie de mise en œuvre (R1 à R5)**
 - R4 : matériel adapté, en quantité suffisante. Formation et encadrement, évaluation régulière de l'observance, promotion active de l'usage des PHA
 - R5 : systématisation de l'application
- **Axe 2- Hygiène des mains (R6 à R9)**
- **Axe 3- Equipements de protection individuelle (R10 à R18)**
- **Axe 4- Hygiène respiratoire (R19 à R22)**
- **Axe 5- Prévention des accidents avec exposition au sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine (R23 à R26)**
- **Axe 6- Gestion des excréta (R27 et R28)**
- **Axe 7- Gestion de l'environnement (R29 à R32)**
- **Éléments de réflexion développement durable**
 - Achat durable (déchets, respect de l'environnement...)
 - Achat responsable (associer et responsabiliser les acteurs du soin)
 - Achat écologique (biodégradabilité, moindre toxicité, alternatives...)

LES PRECAUTIONS "STANDARD" (PS)

1. Champ d'application & stratégie de mise en œuvre



Les précautions standard sont un ensemble de mesures visant à réduire le risque de transmission croisée des agents infectieux entre soignant, soigné et environnement, par exposition à un produit biologique d'origine humaine (sang, sécrétions, excréta...).

R1



Les précautions standard constituent un socle de pratiques de base s'intégrant dans toute stratégie de prévention des infections associées aux soins et de maîtrise de la diffusion des bactéries résistantes aux antibiotiques. Elles contribuent à la sécurité des soins (soignant/soigné) lors de la prise en charge d'un patient.

R2

Le respect des obligations et recommandations vaccinales, associé aux précautions standard, contribue à la prévention de la transmission croisée des micro-organismes.

R3

Mettre en œuvre les organisations et allouer les moyens nécessaires à la mise en place et l'observance des précautions standard.

R4

Les précautions standard sont à appliquer pour tout soin, en tout lieu, pour tout patient quel que soit son statut infectieux, et par tout professionnel de santé.

R5

R4

Commentaire : Cela implique dans toutes les structures et lieux de soins concernés :

- la présence de personnel en nombre adéquat, la mise à disposition de matériel adapté (notamment le matériel de sécurité) avec un approvisionnement suffisant, l'encadrement et la formation du personnel de santé,
- l'existence de procédures écrites concernant les précautions standard incluant l'hygiène respiratoire et la gestion des excréta, l'évaluation régulière de l'observance, la formation/sensibilisation des professionnels de santé de façon continue et de tout nouveau professionnel à son arrivée, la promotion active de l'usage des produits hydro-alcooliques.

R5

Commentaire : Les précautions standard s'appliquent quel que soit le secteur de soins : sanitaire, médicosocial et ville.

Elles partent du principe que tout individu est potentiellement porteur, colonisé ou infecté par des micro-organismes pouvant se transmettre lors du soin.

Elles concernent les professionnels de santé, les aidants ou toute personne intervenant dans les soins.

Dans certaines situations, elles doivent être complétées par des précautions complémentaires, basées sur le mode de transmission (de type contact, gouttelettes ou air). Le terme « patient » englobe le terme d'usager et la notion de résident en secteur médicosocial.

LES PRECAUTIONS "STANDARD" (PS)

Éléments de réflexion - Développement durable

Commission risque infectieux et développement durable (CRIDDE/SF2H)

- La stratégie de mise en œuvre des Précautions standard tient compte de l'impact environnemental dans la mesure du possible

Dimension économique : mettre en place une stratégie d'achat durable

- **Minimiser le volume de déchets produit**
 - Choisir du matériel permettant un usage prolongé
Ex. : distributeurs de PHA universels et en inox, qualité et résistance des gants...
 - Privilégier les conditionnements qui limitent le gaspillage
Ex. : distributeurs d'essuie-mains avec réglage de la longueur de coupe, boîte distributrice d'un gant à la fois...
 - Optimiser le volume des conditionnements en fonction des usages attendus
Ex. : poches airless, taille du conteneur pour objets perforants...
- **Privilégier des fabricants appliquant des normes environnementales (norme ISO 14000) et si possible en circuit court**
Ex. : producteurs ou distributeurs locaux et/ou utilisant un mode de transport le moins polluant possible
- **Privilégier des désinfectants respectueux de l'environnement**
 - Se référer au guide SF2H 2015 « Choix des désinfectants » chapitre développement durable
 - Privilégier des formes stabilisées le cas échéant
Ex. : pour eau de Javel, acide peracétique
- **Associer le service de Santé au travail et/ou l'allergologue au choix des dispositifs et produits**
Ex. : PHA, savon, EPI, détergents désinfectants

Dimension sociale : associer et responsabiliser les acteurs du soin

- **Impliquer les professionnels de santé dans le choix des produits : adéquation aux attentes, protection, acceptabilité, évaluation de la tolérance**
- **Sensibiliser les professionnels de santé au retour d'information concernant la survenue d'événements indésirables au cours de leur utilisation**
- **Éduquer les professionnels au bon usage du matériel et des produits**
 - Rationaliser le stockage : éviter les stocks inutiles, premier rentré/premier sorti, stratégie du plein/ vide
 - Limiter le gaspillage
 - Respecter les dilutions proposées par le fabricant
 - Respecter le tri du linge, sensibiliser à l'élimination des intrus (stylos, clés, cartes, aiguilles...)

Dimension écologique : limiter l'impact environnemental

- **Déchets**
 - En cas d'utilisation d'usage unique, privilégier quand cela est possible les matières biodégradables, valorisables ou moins polluantes lors de leur dégradation
Ex. : essuie-mains, sacs protecteurs, EPI, contenants, gants sans accélérateur de vulcanisation de type nitrile...
 - Envisager la récupération et la valorisation des emballages primaires par le fournisseur (Ex. : flacons), ainsi que la valorisation des matériaux d'emballages secondaires
Ex. : cartons et produits de calage
 - Trier les déchets selon la filière adaptée, en respectant la réglementation en vigueur
 - Encourager le tri pour l'élimination dans des filières de collecte sélective
- **Entretien**
 - Envisager des méthodes alternatives aux produits chimiques pour l'entretien de l'environnement
Ex. : vapeur, microfibre, mécanique, eau activée
 - Privilégier la méthode par pré-imprégnation des bandeaux et des lavettes
 - Limiter l'utilisation des lingettes ou lavettes jetables pour l'entretien des surfaces
- **Excreta**
 - Inclure l'impact écologique dans les critères de choix du dispositif de traitement des excreta (broyeur, laveur-désinfecteur, sacs protecteurs)

POUR ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT



Figure 5. Les cinq étapes du changement de comportement, d'après l'IFRC (Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge), 2020 [14].

Secteur
du handicap



MERCI